



**Association
« LES AMIS DE VILLESALEM »
Mairie de Journet
86290 Journet**

Journet le 2 février 2016

Madame, Monsieur,
Chers partenaires des Amis de Villesalem,

Le Conseil d'Administration de l'association des Amis de Villesalem vient de prendre la lourde décision de ne pas organiser la saison 2016 de son festival « L'été à Villesalem ».

Cette décision fait suite aux difficultés rencontrées l'année dernière, et qui avaient déjà failli nous contraindre à annuler toutes nos activités sur le site du Prieuré.

Notre saison 2015 avait difficilement débuté après que la DRAC ait soudainement décidé de nous refuser l'accès au site pour des raisons de sécurité. Avec l'aide de Mr le Sous-Préfet et des services départementaux de sécurité, grâce également au soutien marqué de la Municipalité de Journet et de la Communauté de Commune du Montmorillonnais, nous avons réussi à mettre en place quelques mesures temporaires et exceptionnelles permettant de lever les « obstacles » et nous avons finalement pu proposer les quatre concerts pour lesquels nous étions déjà engagés auprès des artistes avant que le couperet de la DRAC ne tombe.

Les autres activités de l'association ont été purement et simplement annulées. Alors que depuis plus de quatre ans, les Amis de Villesalem maintenaient un dispositif de visites libres permettant aux gens de passage d'accéder au site, de début Avril à fin Octobre, le Prieuré de Villesalem est resté fermé toute l'année 2015, à l'exception des mois de juillet et août pendant lesquels la Communauté de Commune a pu proposer avec la DRAC des visites guidées.

Chaque année, en complément de ces visites guidées, Villesalem recevait pourtant près de 400 personnes grâce à ce dispositif de visites libres que nous avons dû annuler en 2015.

Notons d'ailleurs que l'annulation de ces activités de visites, pour lesquelles nous recevions le soutien financier de la Communauté de Commune, a failli nous priver des subsides du Conseil Général. En l'absence de participation financière de la Communauté de Commune, l'application stricte des règles d'attribution des subventions du département aurait dû nous priver de son soutien. Heureusement, le nouveau Conseil Départemental a su trouver une solution au tout dernier moment.

Les problèmes de sécurité qui ont justifié la décision de la DRAC de fermer le site devaient trouver un dénouement dans le courant de l'année 2015. C'est en tout cas l'engagement que la DRAC avait pris en nous expliquant au mois d'avril qu'un cabinet d'étude était en charge de la rédaction du cahier des charges des aménagements nécessaires à rendre le site accessible à tous public en toute sécurité.

La situation semble ne pas avoir évolué depuis l'année dernière. Nous venons d'être informés par l'intermédiaire de la Communauté de Commune que le cahier des charges annoncé n'est toujours pas finalisé, et que les mesures auxquelles il devait donner suite sont reportées.

Autant dire que nous craignons fortement de voir le site fermé au public encore pour longtemps.

Pour l'année 2016, les seules perspectives qui s'offraient donc à nous étaient de reconduire le même dispositif que celui de l'année dernière, limitant notre capacité d'accueil à quatre concerts dans la saison, à condition toutefois d'obtenir à nouveau les autorisations exceptionnelles nécessaires.

Rappelons que les Amis de Villesalem n'ont pas pour objectif principal d'être organisateurs de concerts. Nous nous sommes donné pour mission d'œuvrer à ce que le Prieuré de Villesalem soit un lieu ouvert au plus large public le plus souvent possible. Les visites libres que nous pouvions proposer jusqu'en 2014 participaient de cette ambition, au même titre que notre saison culturelle.

Depuis des années nous avons tenté de construire en partenariat avec la Communauté de Commune du Montmorillonnais les moyens d'entretenir les abords du Prieuré et d'assurer l'accueil et l'animation du site, tout au long de l'année. Tous nos efforts seraient réduits à néant si nous nous résignons à n'être plus que producteurs de quatre concerts par an.

C'est la raison pour laquelle nous avons décidé de ne pas organiser de saison de l'été à Villesalem cette année.

Nous souhaitons concentrer nos efforts sur l'obtention d'une réouverture de l'accueil du public sur le site tout au long de l'année. Nous savons que cet accueil devra prendre une autre forme que les visites libres « d'antan ». Nous comptons pour cela sur l'appui de la Communauté de Communes du Montmorillonnais, et nous maintenons nos attentes de la voir porter avec nous de plus grandes ambitions pour ce site magnifique.

Nous adressons ce courrier à tous ceux qui nous ont apporté leur soutien et leur participation durant ces dernières années, notamment et en particulier aux artistes que nous avons eu le plaisir d'accueillir au Prieuré. Nous vous assurons de notre souhait de revenir vers vous le plus rapidement possible pour annoncer une future saison de l'Été à Villesalem, lorsque nous aurons obtenu les moyens de vous y accueillir dans de meilleures conditions.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés des futures évolutions.

Le Conseil d'Administration se joint à moi pour vous remercier du soutien que vous avez su nous apporter, en espérant vous retrouver très prochainement au Prieuré.

Recevez, chers Amis de Villesalem,
nos sincères et vives salutations.



Le Président,
Dominique CARRE